nous l'offririons de tout notre cœur; nous demandons ainsi à Dieu de vouloir bien recevoir de nous ces objets mêmes qui lui appartienuent absolument. Telle est l'efficacité de l'acte dont il s'agit,

tel est le sens de nos paroles.

Puisque le Saère Cour est le symbole et l'image sensible de la charité infinie de Jésus Christ, charité qui nous anime à nous aimer les uns les autres, il est naturel de nous consacrer à ce Cœur trés saint. Agir ainsi, c'est se donner et se lier à Jésus-Christ, car les hommages, les marques de soumission et de pieté que l'on offré au divin Cœur se rapportent réellement et en propre au Christ lui-même.

C'est pourquoi Nous engageons et Nous exhortons à accomplir avec ardeur cet acte de pièté tous les fidèles qui connaissent et aiment le divin Coun. Nous désirerions vivement qu'ils se livrassent à cette manifestation le même jour, afin que les sentiments et les vœux communs de tant de milliers de fidèles fussent

portes en même temps au temple céleste.

Mais oublierons-nous un quantité innombrable d'hommes, pour lesquels n'a pas encore brillé la vérité chrétienne? Nous tenons la place de Celui qui est venu sauver ce qui était perdue qui a donné son sang pour le salut du genre humain tout entier. Aussi Nous songeons avec assiduité à ramener vers la véritable vie ceux mêmes qui gisent dans les ténètres de la mort; Nous avons envoyé de tous côtés pour les instruire des messagers du Christ. Et maintenant, déplorant leur sort, Nous les recommandons de toute notr ame et Nous les consacrons, autant qu'il est

en Nous, au Cœur très sacré de Jésus.

De cette manière, l'acte de piété que Nous conseillons à tous sera profitable à tous. Après l'avoir accompli, ceux qui connaissent et aiment Jésus-Christ sentiront croître leur foi et leur amour. Ceux qui connaissant le Christ négligent cependant sa loi et ses préceptes, ourront puiser dans son Sacré Cœur la flamme de la charité. Enfin, nou implorerons tous d'un élan unanime le secours céleste pour les infortunés qui souffrent dans les ténèbres de la superstition. Nous demanderons que Jésus-Christ auquel ils sont soumis "quant à la puissance" les soumette un jour "quant à l'exercice de cette puissance". Et cela, non seulement "dans un siècle à venir, quand il accomplira sa volonté sur tous les êtres en récompensant les uns et en châtiant les autres" (Saint Thomas, "loco citato"), mais encore des cette vie mortelle, en leur donnant la foi et la sainteté. Puissent-ils honorer Dieu par la pratique de la vertu, comme il convient, et chercher à obtenir la félicité céleste et éternelle.

Une telle consécration apporte aussi aux Etats l'espoir d'une situation meilleure, car cet acte de piété peut établir ou raffermir les liens qui unissent naturellement les affaires publiques à Dieu. Dans ces derniers temps, surtout, on a fait en sorte qu'un mur s'elevât pour ainsi dire entre l'Eglise et la société civile. Dans la constitution et l'administration des Etats, on compte pour rien l'autorité de la juridiction sacrée et divine, et l'on cherche à obtenir que la religion n'ait aucun rôle dans la vie publique. Cette attitude aboutit presque à enlever au peuple la foi chrétienne ; si c'était possible ou chasserait de la terre Dieu lui-même. Les

s a r n e

di di qui mi Jé éc no

tre les vo bli ges

pri Ch par nie en v

gne ple